

## Horaires d'hiver 2025

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h

## Horaires d'été 2025

Mercredi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et  
de 13 h 30 à 15 h 30

## Déchèterie "Le Tritout"

### Fermetures durant les périodes suivantes :

le vendredi **18 avril** et samedi **19 avril** 2025 (Pâques)

du lundi **21 juillet** au samedi **2 août** 2025

du lundi **13** au samedi **18 octobre** 2025

du lundi **22 décembre** 2025 au vendredi **2 janvier** 2026

Réouverture le samedi **3 janvier** 2026



Les horaires d'été et d'hiver entrent en vigueur dès le 1<sup>er</sup> samedi qui suit le changement d'heure en Suisse.

## Le ramassage des déchets encombrants

Les déchets encombrants sont ceux :

- qui n'entrent pas dans un sac à ordures **110 litres** officiel;
- d'une longueur maximale de **2 mètres**, d'un poids maximal de **50 kg** par objet et de dimension supérieure à 50x50x50cm;
- qui ne contiennent **PAS de partie métallique**.

Ils sont à déposer en bordure des voies publiques le jour de la tournée ou dans les endroits prévus à cet effet.

### Ne seront pas collectés :

- ✗ les déchets de construction et de déconstruction;
- ✗ tout objet comportant des parties métalliques;
- ✗ les appareils électroménagers et électroniques;
- ✗ les cartons, le verre, le sagex, les déchets inertes, la ferraille, les palettes et le bois non issu de meubles;
- ✗ les emballages plastiques ainsi que les boîtes de lessives.



Lorsqu'une maison doit être vidée, il convient de prendre contact avec une **entreprise privée**.

La tournée de ramassage des encombrants n'est pas prévue à cet effet.

Les dépositaires dont les déchets n'ont pas été ramassés ont la responsabilité de les reprendre et de les évacuer par un autre moyen sous peine d'amende.